

## Championnat suisse des métiers - SwissSkills 2022

### Convention pour la participation aux SwissSkills – Championnat suisse des métiers des créatrices et créateurs de vêtements – vêtements pour dames

#### 1. Exigences/conditions

- Le concours est ouvert aux créatrices/créateurs de vêtements pour dames (CFC) diplômés ou en cours de formation domiciliés en Suisse, qui ont effectué et achevé leur formation initiale en Suisse ou l'achèveront durant l'année en cours.
- Les participants/participantantes doivent être âgés de 21 ans maximum l'année où se tient le Championnat des métiers.
- La maîtrise de différentes techniques de travail est requise; sont également requis le souci de la qualité, l'efficacité, l'engagement, la ténacité et l'envie de réaliser une performance, l'esprit d'équipe, l'ouverture et la confiance.
- Le/la vainqueur du titre de champion/championne suisse s'engage à assurer des mandats de représentation de la profession au cours des 2 années suivant l'obtention du titre de champion/championne suisse, selon un contrat conclu séparément et d'après les instructions de SWISSMODE.
- Les frais de représentation qui en découlent sont pris en charge par la fondation Schneiderhaus. Le montant des frais sera défini dans un contrat de représentation séparé.
- Le Championnat suisse des créatrices/créateurs de vêtements pour dames (CFC), qui se déroule lors des SwissSkills, est une partie de la procédure de qualification en vue de la participation aux championnats du monde - WorldSkills, lesquels se déroulent l'année suivante. Une place sur le podium n'est pas nécessairement obligatoire pour une nomination aux WorldSkills.
- Au moment de l'inscription aux SwissSkills – Championnat suisse des métiers, les participants/participantantes sont actifs dans la profession de créatrices/créateurs de vêtements pour dames (CFC).
- L'employeur autorise le/la candidat/candidate à participer au concours, le/la soutient et le/la libère durant le concours.
- En même temps que les documents d'inscription, les participants/participantantes font parvenir un dessin de mode en couleur A4 d'un vêtement choisi librement à partir d'un tissu donné. L'échantillon de tissu est visible sur le site: <https://www.swissmode.org/berufsmeisterschaften>
- La présente convention, les documents nécessaires et le formulaire d'inscription dûment remplis et signés sont remis conformément au délai au secrétariat d'inscription (le cachet de la poste fait foi).

## 2. Nombre de participants-es/admission

- Le nombre de participants/participant.es est limité à 10 candidats/candidates. Une représentation de toutes les régions linguistiques de la Suisse est vivement encouragée (d,f,i). Les notes finales de la formation initiale et les recommandations de l'employeur sont déterminantes pour l'ordre d'admission.

## 3. Coûts

- La participation au Championnat suisse des métiers est gratuite.
- Les coûts supplémentaires y afférents tels que frais de voyage, perte de salaire, préparation personnelle etc. incombent aux participant.es/participants.
- En cas d'annulation de l'inscription à compter de 8 semaines avant la tenue des SwissSkills – Championnat suisse des métiers, ou si le/la candidat/candidate ne se présente pas au concours, ou en cas de non-respect selon le point 7 Sanctions, le/la candidat/candidate doit déboursier en tous les cas un montant forfaitaire de Fr. 500.00 pour les frais engagés. Celui-ci sera porté en compte par SWISSMODE - commission Championnats des métiers.

## 4. Sponsoring

- Le sponsoring est pris en charge par SWISSMODE - commission Championnats des métiers

## 5. Inscription

Les documents d'inscription se composent de:

- Formulaire d'inscription
- Dessin de mode en couleur A4
- Convention signée et, le cas échéant, recommandation de l'employeur
- Certificat fédéral de capacité (CFC) avec fiche de notes de la procédure de qualification (PQ)
- Les documents d'inscription doivent être dûment remplis et transmis dans les délais au secrétariat d'inscription (le cachet de la poste fait foi).
- Les participant.es et participants qui achèvent leur formation en tant que créatrice/créateur de vêtements au cours de l'année du Championnat suisse des métiers doivent transmettre leur certificat fédéral de capacité (CFC) ainsi que la fiche de notes de la procédure de qualification (PQ).
- Les inscriptions incomplètes ou tardives ne sont pas prises en compte.

## 6. Décisions

- Tout recours contre une décision du comité est exclu.

## 7. Sanctions

- Le non-respect des conditions et des directives données par SWISSMODE – commission Championnats des métiers, ou tout comportement dommageable à l'esprit d'équipe entraînent l'exclusion du concours et de tous les événements se déroulant dans ce cadre. Le comité de SWISSMODE statue sur la disqualification à la suite d'une audition. Tout recours est exclu. En cas d'exclusion du concours, le/la candidat/candidate doit déboursier en tous les cas un forfait de Fr. 500.00 pour les frais engagés. Celui-ci sera porté en compte par SWISSMODE - commission Championnats des métiers

## 8. Protection de la personnalité

- Le/la candidat/candidate donne son consentement à la saisie, la publication et l'archivage de ses données personnelles, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, coordonnées de l'entreprise formatrice et du lieu de travail, ainsi qu'à tout matériel photographique et filmé réalisé lors de la manifestation.
- SWISSMODE s'engage à ne pas transmettre les adresse enregistrées à des tiers sans autorisation du/de la candidat/candidate.
- Cette convention a été approuvée par le comité de SWISSMODE le 14.3.2020 et mise en vigueur.

## Signatures

- Par la signature de la présente convention, le/la participant/participante accepte les conditions de participation et se déclare prêt à les respecter sans réserve.

## Participant/participante:

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Lieu et date

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

## Employeur/entreprise formatrice

Nom

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Lieu et date

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

## Check-list d'inscription:

- Convention signée
- Inscription
- Evtl. recommandation de l'employeur
- copie CFC avec fiche de notes
- Dessin de mode A4 en couleur d'un vêtement librement choisi à partir d'un tissu donné.

Les tissus sont visibles sur le site web <https://www.swissmode.org/fr/berufsmeisterschaften-fr/>

# SWISSMODE

/ Verband Bekleidung Schweiz  
Association Vêtements Suisse  
Associazione Abbigliamento Svizzera

## Secrétariat d'inscription:

SWISSMODE Association Vêtements Suisse

c/o Sekretariat IBBG

Aarauerstrasse 30

Postfach 268

4601 Olten

Tel. 044 252 32 20

[info@swissmode.org](mailto:info@swissmode.org) / [www.swissmode.org](http://www.swissmode.org)

## Lien vers l'inscription:

<https://www.swissmode.org/fr/berufsmeisterschaften-fr/>

**Délai d'inscription: 30 juin 2022 (cachet de la poste)**